

## **Compte rendu annuel – Commission statut de l'arbitrage**

La commission du statut de l'arbitrage s'est réunie à trois reprises pour examiner la situation des clubs de district vis-à-vis de l'arbitrage.

Lors de sa réunion du 17 septembre 2021, elle a dénombré 34 clubs en infraction (8 en D1, 7 en D2, 5 en D3 et 14 en D4).

Après la formation arbitres d'octobre 2021, le nombre de clubs en infraction a diminué de manière significative pour atteindre le nombre de 26 (5 en D1, 5 en D2, 4 en D3 et 12 en D4).

La formation arbitres de mars 2022 n'a pas entraîné de gros changements, 24 clubs restant en infraction (5 en D1, 5 en D2, 4 en D3 et 10 en D4).

La commission se réunira le 24 juin prochain pour faire le point au sortir de cette saison.

Serge LIOGIER  
Le Président de la Commission